

**Tiré à part du
procès-verbal – CAT-230320**

7. NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

Les auditeurs quittent la salle pour ce point.

Le Comité discute de la reconduction du contrat de Grant Thornton pour les deux prochaines années, soit 2023-2024 et 2024-2025. On rappelle que les services de Grant Thornton sont appréciés et que, considérant les nombreuses transitions en cours au Service des finances et au Secteur des ressources humaines, il serait sage de ne pas entamer un processus d'appel ou un processus de transition en ce moment.

Le Comité est d'avis que si le devis financier est raisonnable, le prolongement sera accordé.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-CAT-230320

Denis Mallet, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Sous réserve de l'obtention d'un devis financier raisonnable, que le Comité d'audit recommande au Conseil de l'Université que le contrat d'emploi avec **Grant Thornton** soit prolongé de deux ans, soit pour les années 2023-2024 et 2024-2025. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE